

Rénovation énergétique. Faut-il attendre ?

Jacques Ortolas

2015



Les incitations financières de l'État sont en 2015 particulièrement intéressantes et faciles à obtenir. Avec le climat actuel des affaires, les devis de travaux de rénovation énergétique peuvent être particulièrement concurrencés et donner lieu à des prix assurant la rentabilité de votre investissement. Croyez-vous alors qu'il faut réellement attendre ?



Pour les travaux de rénovation énergétique, attendre c'est payer plus cher

Votre système de chauffage est obsolète, vos combles ne sont pas isolés, vos fenêtres sont composées de simples vitrages,... Votre projet de rénovation énergétique est-il alors imminent, ou peut-il attendre ?

Aujourd'hui avec un prix du baril de pétrole particulièrement bas, vous pourriez être tentés par continuer de la sorte et consommer allègrement de l'énergie sans faire une priorité de la rénovation énergétique de votre logement. Ceci est un leurre, car si ponctuellement l'énergie pétrole présente un prix bas, elle est très fluctuante en fonction de la situation politico-économique dans le monde. Et les autres énergies telles l'électricité ou le gaz naturel, augmentent régulièrement de 20 à 25 % par an. Il faut donc aller plus loin que la simple actualité du moment. D'autant plus que toutes les incitations, financements et aides d'État sont en 2015 très favorables.

Par ailleurs, dès qu'une rénovation thermique est réalisée, les économies d'énergie sont tout de suite engrangées et réduisent immédiatement votre facture énergétique du moment et de toutes les années à venir.

Enfin, remplacer sa chaudière avant qu'elle ne tombe en panne, obtenir des devis de remplacement de chaudière ou de remplacement du vitrage dans la période actuelle, vous permet d'avoir une bonne concurrence et des prix particulièrement attractifs afin de décider du meilleur choix, et d'optimiser le plus possible votre investissement.

En conclusion, attendre pour engager vos travaux de rénovation énergétique, c'est forcément payer plus cher les travaux, mais aussi payer plus cher sa facture énergétique dans les années à venir.

Crédits d'impôt et aides de l'État n'ont jamais été aussi intéressants



Les aides de l'État en 2015 sont à saisir, elles rentabiliseront vos travaux de rénovation énergétique.

Crédit d'impôt, financement et aides de l'État sont en 2015 particulièrement intéressants.

Crédit d'impôt transition énergétique

En ce qui concerne le crédit d'impôt transition énergétique ou CITE, le taux en 2015 est de 30% sur le matériel éligible, avec des conditions d'obtention particulièrement favorables (plus de conditions, minimum de ressources, plus besoin de réaliser un bouquet travaux, ...).

[E-book sur le CITE 2015](#)

Prêt à taux zéro

Le prêt à taux zéro, c'est-à-dire sans intérêts (ceux-ci étant payés par l'État) est également très incitatif, et peut financer facilement jusqu'à 30 000 € de travaux concernant l'amélioration de votre habitat.

[Plus d'info sur le prêt à taux zéro 2015](#)

TVA rénovation énergétique à 5,5 %

La TVA réduite à 5,5 % est spécialement dédiée en 2015 aux travaux d'amélioration énergétique dans votre habitat. Il faut que cet habitat soit votre résidence principale et que vous engagiez des travaux avec des équipements de chauffage, d'eau chaude sanitaire, d'isolation thermique, améliorant la qualité énergétique de votre habitation.

[Plus d'infos sur la TVA réduite à 5,5 %](#)

Certificats d'économie d'énergie ou CEE

Ces certificats d'économie d'énergie ou CEE sont des aides financières allant de quelques centaines d'euros à plusieurs milliers d'euros, octroyés par les obligés que sont les fournisseurs d'énergie tels que GDF Suez, EDF, TOTAL (pour le fioul), BUTAGAZ (pour le propane), etc, etc, ... Ceux-ci sont « obligés » à inciter le particulier à réaliser des travaux d'amélioration énergétique sous peine de lourdes pénalités à payer à l'état. Ils doivent ainsi cumuler un certain nombre de certificats d'économie d'énergie avec des actions bien précises auprès des particuliers. C'est un travail administratif que le particulier peut mener directement auprès de l'obligé de son choix, ou via l'installateur chauffagiste qui fait le devis et réalise les travaux de rénovation énergétique.

[Plus d'infos sur les certificats d'économie d'énergie](#)

Amélioration énergétique et aides de l'État en 2015

L'année 2015 est particulièrement propice à utiliser les aides de l'État très incitatives pour l'amélioration énergétique de l'habitat. Crédit d'impôt transition énergétique à 30 % (CITE), prêt à taux zéro, éco prêt à taux zéro, certificats d'économie d'énergie ou CEE, aides de l'Anah et des collectivités locales, toutes ces aides n'ont jamais été aussi favorables pour inciter le particulier à réaliser des travaux d'économies d'énergie.

[E-book sur les aides de l'État 2015](#)

Anticiper les travaux de rénovation énergétique



Capteur solaire thermique performant : capteur solaire solide

Anticiper les travaux de rénovation énergétique, c'est mieux gérer son argent et son patrimoine immobilier, car les incitations fiscales et financières sont en 2015 à un niveau maximum.

À la question faut-il attendre pour engager ce type de travaux de rénovation énergétique, la réponse est bien évidemment non, en utilisant en premier lieu votre trésorerie ainsi que les financements avantageux cités ci-avant.

Lectures conseillées

- [Aides, financements et crédit d'impôt rénovation énergétique](#)
- [Quel chauffage électrique en rénovation ?](#)
- [Rénovation thermique, les étapes à respecter](#)

Sources et liens utiles

- www.butagaz.fr
- www.saunierduval.fr
- www.renovation-info-service.gouv.fr

Pour en savoir plus

- [dossier CHAUFFAGE BASSE CONSO EN RENOVATION](#)

Mars 2015



Jacques Ortolas s'est spécialisé depuis des années dans la recherche de solutions d'économies d'énergie et d'exploitation optimisées des installations. Son expérience en la matière en fait un expert reconnu qui participe fréquemment à des groupes de réflexion chargés de définir les politiques énergétiques et environnementales.

Jacques Ortolas